

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication : 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 2e/02  
Séance du 14 DEC. 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

### **BUDGET PRIMITIF 2008 INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET UNIVERSITAIRE (POLITIQUE F02)**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du 21 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Décide d'inscrire au titre du BP 2008 pour la politique F02 « Développement Economique et Universitaire »,

- en investissement : un montant de 12 840 000 € en autorisation de programme ainsi que des crédits de paiement à hauteur de 14 518 609 €,
- en fonctionnement : des crédits de paiement à hauteur de 5 031 316 €.

soit :

➤ **Programme F021 « Fonds départemental d'aide à l'industrialisation »**

**En investissement :**

- une autorisation de programme à hauteur de 9 580 000 €,
- un crédit de paiement de 7 740 000 €.

➤ **Programme F022 « Pépinières d'entreprises »**

**En investissement :**

- une autorisation de programme à hauteur de 160 000 €
- un crédit de paiement de 283 021 €

➤ **Programme F023 « Secteur Artisanal »**

**En investissement :**

- une autorisation de programme à hauteur de 450 000 €,
- un crédit de paiement de 450 000 €.

➤ **Programme F024 « Aides aux entreprises et organismes divers »**

**En investissement :**

- une autorisation de programme à hauteur de 450 000 €,
- un crédit de paiement de 520 000 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 2 921 030 €.

➤ **Programme F025 « Enseignement Supérieur et Recherche »**

**En investissement :**

- une autorisation de programme à hauteur de 2 200 000 €,
- un crédit de paiement de 3 210 938 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 735 250 €.

Au titre de ce programme, il est également décidé :

- d'allouer à l'Université de Haute-Alsace une aide de 1 650 000 € en investissement pour les années 2008 à 2010 dans le cadre de la convention de partenariat jointe au rapport,
- de prélever les crédits d'investissement sur l'enveloppe 97972, chapitre 204, nature 20417, fonction 23 du budget départemental,
- d'allouer à l'Université de Haute-Alsace une aide de 390 000 € en fonctionnement pour les années 2008 à 2010 dans le cadre de la convention de partenariat jointe au rapport, soit 130 000 € en 2008, 130 000 € en 2009 et 130 000 € en 2010, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs 2009 et 2010,
- de prélever les crédits de fonctionnement de l'année 2008 sur l'enveloppe 80521, chapitre 65, nature 65737, fonction 23 du budget départemental,
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat pour les années 2008 à 2010 avec l'Université de Haute-Alsace précisant les modalités de versement des subventions et jointe au rapport,

➤ **Programme F026 « Programme de développement économique »**

**En investissement :**

- un crédit de paiement de 325 650 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 40 000 €.

Au titre de ce programme, il est également décidé dans le cadre du Fonds Départemental de Garantie du Haut-Rhin OSEO-SOFARIS :

- d'autoriser le Président à signer l'avenant N° 6 relatif à la convention en date du 28 janvier 2000 et joint au présent rapport,

➤ **Programme F027 « Plan de Revitalisation Economique »**

**En investissement :**

- un crédit de paiement de 1 505 000 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 920 000 €.

Dans le cadre de ce programme, il est également décidé :

- de prendre acte de la communication du bilan des consommations des crédits,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des autorisations de programme et d'engagements ainsi que des crédits de paiement votés.

*En investissement :*

- d'affecter en Autorisation de Programme (AP), sur le volet économique du Plan de Revitalisation Economique, le solde des AP disponibles en investissement du programme F027, soit un montant de 1 626 944 €,

Cette somme est à répartir comme suit :

- 1 000 000 € en complément d'affectation au titre des projets d'hôtels et de pépinières d'entreprises (n° opération : 07108002),
  - 626 944 € dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle opération au titre des zones d'activités structurantes.
- de prolonger les autorisations de programme jusqu'en 2011.

*En fonctionnement :*

- compte tenu des engagements en cours, de prolonger les autorisations d'engagements (5 000 000 €) jusqu'en 2009.

➤ **Programme F028 « Pôles de compétitivité »**

**En investissement :**

- un crédit de paiement de 400 000 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 300 000 €.

➤ **Programme F029 « Action de revitalisation économique du bassin d'emploi de MULHOUSE ».**

**En investissement :**

- un crédit de paiement de 84 000 €.

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 114 036 €.

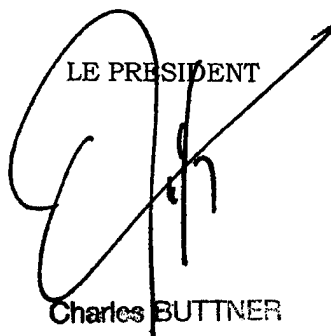
➤ **Politique F02**

**En fonctionnement :**

- un crédit de paiement de 1 000 €.

❖ Donne délégation à la Commission Permanente au titre des programmes et de la politique sus-mentionnés pour :

- l'affectation des autorisations de programme et des crédits de paiement votés,
- l'approbation de l'ensemble des conventions à intervenir.

LE PRÉSIDENT  
  
Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions